



# Stratégie de données de BAC

## Bibliothèque et Archives Canada

**Janvier 2024**

ISSN 2562-9646

Bibliothèque et Archives Canada :

550, boulevard de la Cité

Gatineau (Québec) J8T 0A7

<https://bibliotheque-archives.canada.ca/>

Also available in English under the title: LAC Data Strategy (Library and Archives Canada)

DÉCOUVRIR. COMPRENDRE. RASSEMBLER.



Bibliothèque et Archives  
Canada

Library and Archives  
Canada

Canada

# Table des matières

Introduction .....	3
Contexte .....	4
Difficultés actuelles .....	5
Cadre de la Stratégie de données de BAC.....	7
Principaux éléments de la Stratégie de données .....	9
Revoir les priorités de mise en œuvre .....	10
Annexe A : Cadre de la Stratégie de données de BAC .....	12

## Introduction

La Stratégie de données de BAC initiale, publiée en 2019, était la réponse de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) à la Stratégie de données du gouvernement du Canada décrite dans le Rapport au greffier du Conseil privé : [Feuille de route de la Stratégie de données pour la fonction publique fédérale](#) (2018). On y invite tous les ministères, organismes ou portefeuilles à élaborer des stratégies de données pertinentes et adaptées à leurs besoins afin de :

- préciser clairement qui est le responsable des données au sein de chaque organisation et du gouvernement dans son ensemble;
- garantir la présence de normes et de lignes directrices générales qui régissent la façon dont les ministères accèdent aux données et recueillent, utilisent, protègent et communiquent celles-ci, ainsi que d'un processus clair pour améliorer progressivement ces lignes directrices;
- clarifier la gouvernance des données de façon à s'assurer que le gouvernement du Canada gère les données pour le bien public;
- peaufiner les pratiques de recrutement et de perfectionnement professionnel pour s'assurer que le gouvernement du Canada dispose du personnel qualifié dont il a besoin pour traiter les données dans un environnement numérique;
- voir à ce que le gouvernement du Canada offre un environnement permettant aux professionnels qualifiés d'utiliser des technologies perturbatrices pour soutenir les engagements ambitieux décrits dans sa feuille de route.

Depuis 2018, le paysage des données fédérales et les priorités gouvernementales ont évolué. En juin 2022, le gouvernement du Canada a entrepris de renouveler sa stratégie de données pour faire avancer les priorités et les mesures qui permettront de moderniser la gestion de données. La nouvelle Stratégie de données du gouvernement du Canada s'articule autour des quatre énoncés de mission suivants :

- Mission 1 : Conception axée sur les données
- Mission 2 : Données en appui de la prise de décisions
- Mission 3 : Prestation de services fondés sur les données
- Mission 4 : Habilitation de la fonction publique

De même, le contexte de BAC a évolué, marqué par de nouvelles méthodes de travail postpandémie, la nomination d'un dirigeant principal de l'information et dirigeant principal des données (DPI-DPD) et l'élaboration du plan stratégique [Vision 2030](#) qui guidera l'organisation dans les années à venir. Vision 2030 s'articule autour du principe *Découvrir. Comprendre. Rassembler*. Il comporte quatre composantes clés :

1. Inviter les usagers à découvrir les collections
2. Refléter des voix diverses
3. S'engager avec la communauté, s'associer au monde
4. Soutenir notre personnel, préserver notre patrimoine

Ces facteurs ont motivé BAC à revoir sa propre stratégie de données dans le but de l'harmoniser aux priorités actuelles de l'organisation et à celles du gouvernement du Canada. La Stratégie de données de BAC révisée renforce les principes et objectifs exposés dans sa version initiale (2019) (voir le graphique de l'annexe A [Cadre de la Stratégie de données de BAC](#)) pour permettre à l'organisation d'atteindre les objectifs énoncés dans Vision 2030.

## Contexte

### **La situation de BAC est différente**

BAC a le mandat légal d'acquérir, de traiter, de préserver et de rendre accessible le patrimoine documentaire du Canada, en plus d'être la mémoire permanente du gouvernement fédéral et de ses institutions. Il en découle la création de grandes collections qui sont sous la responsabilité de BAC.

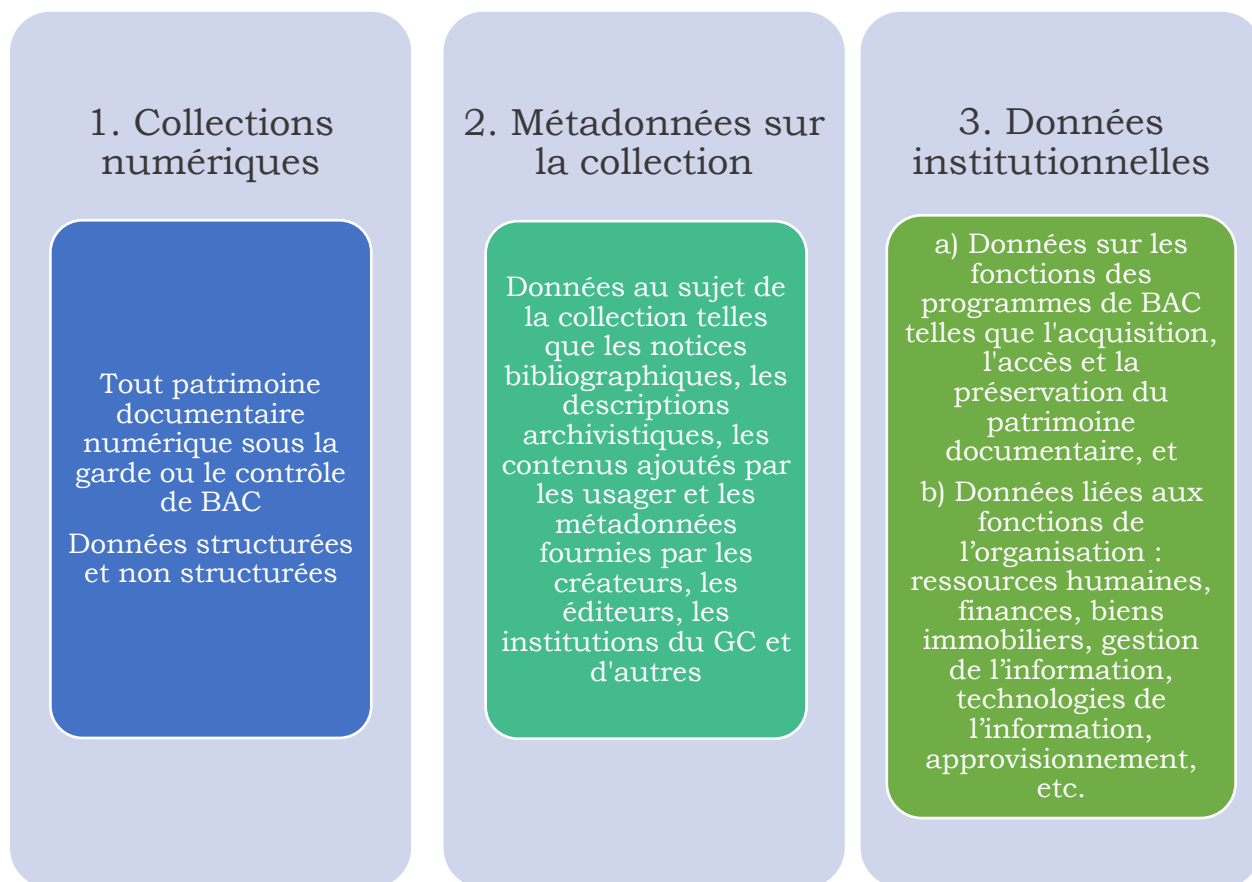
De surcroît, BAC recueille, crée, utilise et communique des données dans le cadre de ses propres activités organisationnelles (ressources humaines, finances, biens immobiliers, rapports au Parlement, etc.) et ses activités de programmes.

L'institution doit non seulement gérer ses propres données, mais également les données de ses collections et les métadonnées qui décrivent celles-ci.

### **Définition de données dans le cadre de la Stratégie**

Dans la Stratégie de données de BAC, nous avons pris la décision de ne pas distinguer certains types de données afin de mieux tirer parti des divers ensembles de données, peu importe leur origine.

Dans le cadre de la présente stratégie, le mot « données » désigne tout le contenu numérique sous la garde ou le contrôle de BAC, structuré ou non. Il comprend donc les collections numériques, les métadonnées sur les collections et les données institutionnelles.



Types de données visées par la Stratégie de données de BAC

Le plan d'action détaillé qui soutiendra la mise en œuvre de la stratégie traitera des types de données et de leurs particularités.

## Définition d'utilisateur dans le cadre de la Stratégie

Dans le cadre de la présente stratégie, « l'utilisateur » est une personne ou une organisation qui utilise les données de BAC, y contribue ou demande d'y avoir accès. Ce terme désigne les utilisateurs, les intervenants, les partenaires, les ministères et les organismes du gouvernement du Canada ainsi que les fournisseurs de services et les employés. De plus, le concept d'utilisateur peut être étendu aux machines lorsqu'il s'agit d'appliquer des outils de gestion des données innovants basés sur l'intelligence artificielle ou l'apprentissage automatique, notamment.

## Difficultés actuelles

BAC est aux prises avec des difficultés qui auront des répercussions sur la mise en œuvre de la Stratégie de données et sur l'atteinte de ses objectifs.

## **Volume des données**

En raison de son mandat légal, BAC doit gérer non seulement ses propres données institutionnelles, mais également toutes les données acquises, créées et préservées dans sa volumineuse collection. Par conséquent, nous sommes aux prises avec une croissance exponentielle du nombre de données, et celle-ci n'est pas nécessairement accompagnée d'une augmentation des ressources financières de l'organisation. À cela s'ajoute le défi de donner accès aux données de manière conviviale tout en maintenant les niveaux de sécurité et les restrictions appropriés.

## **État des données**

L'absence d'un inventaire exhaustif de toutes les données de BAC limite les possibilités d'accès et d'utilisation, en plus de restreindre la capacité de BAC à générer des informations à partir des données. Conséquemment, nous ne comprenons pas suffisamment l'état actuel des données dans l'ensemble de l'organisation. En outre, on note au sein de l'institution un besoin croissant de connaissances techniques et de compétences numériques. Ceci compromet directement la capacité de BAC d'acquérir, d'exploiter, d'utiliser, de diffuser, de protéger et de préserver des données, et de rendre celles-ci accessibles.

## **Manque de coordination et cloisonnement**

Les diverses données des collections (support, format, publié, non publié, etc.) et le vaste éventail de métadonnées connexes font en sorte que BAC doit utiliser différents types de ressources pour gérer la collection. Il n'y a donc pas de direction commune à l'égard de la gouvernance, ce qui se solde par de l'inefficacité et une approche moins globale.

Il existe également des vases clos au sein de BAC. Les différents secteurs, et même parfois différents membres d'une même équipe, créent, acquièrent et utilisent les données différemment. Les connaissances et les données sont communiquées différemment dans l'ensemble de l'institution. Par ailleurs, l'interopérabilité entre les divers ensembles de données n'est pas chose facile. Toutes ces conditions compromettent la capacité de BAC à tirer parti de ses données.

## **Outils et ressources**

À l'heure actuelle, BAC n'est pas équipé pour fournir à ses employés et ses utilisateurs les outils dont ils ont besoin pour gérer et utiliser ses données en appui à leurs objectifs. Cette situation a des répercussions directes sur la capacité de l'institution d'acquérir, de communiquer, de protéger et de préserver ses données, ainsi que d'en tirer parti.

## Utilisabilité et durabilité des données

Certaines données actuelles de BAC sont inutilisables puisqu'aucun système d'exploitation ni moteur de recherche ne peut les lire ou y accéder. Les données et les métadonnées sur les collections survivent aux systèmes numériques qui les gèrent, entraînant un besoin perpétuel de migration de systèmes, de vérifications, de nettoyage des données, etc. À long terme, les données sur les collections requièrent également des mesures actives de préservation numérique, puisque BAC est la mémoire du gouvernement du Canada.

Ainsi, dans certains cas, les champs de données de BAC ne sont pas utilisés correctement, et certaines données ne sont pas organisées de manière à pouvoir être consultables. Les limites des systèmes existants nous ont obligés à convertir ces données dans un format qui convient à la réalité numérique afin d'améliorer l'accès des utilisateurs aux collections et de répondre à leurs attentes.

## Cadre de la Stratégie de données de BAC

### Vision

BAC est un organisme axé sur les données qui travaille au profit des Canadiens d'aujourd'hui et de demain.

- Il crée, gère et utilise ses données de manière optimale pour soutenir l'acquisition, la préservation à long terme et l'accès.
- Il prend des décisions fondées sur les faits, tirant parti de tout l'éventail des données recueillies et utilisées de manière horizontale et interopérable.
- Les utilisateurs découvrent, comprennent et s'approprient les collections de BAC, et réutilisent les données pour leurs propres connaissances et besoins.

### Mission

Acquérir, créer, protéger et préserver des données fiables, et fournir un accès à celles-ci, tant à l'interne qu'à l'externe.

### Objectifs

- **Assurer la fiabilité des données** : Nous pouvons nous fier au fait que les données créées et rendues accessibles par BAC rendent compte de la réalité grâce à leur fiabilité, qui repose sur les méthodes d'acquisition, de description, de préservation et d'accessibilité de BAC, ainsi que sur ses systèmes sécurisés.
- **Assurer l'accessibilité des données** : Les données sont rendues accessibles et sont aussi ouvertes que possible grâce à des mécanismes intuitifs, interopérables, fiables et efficaces. L'accessibilité prend en compte l'immense volume de données sur les collections de BAC dans divers formats ainsi que les

politiques et cadres applicables, et les besoins de sécurité et de protection des renseignements personnels.

- **Assurer la protection et la préservation des données :** Les données relatives aux collections sont intégrées, traitées, entreposées et gérées de façon à assurer leur intégrité, leur sécurité et leur durabilité.
- **Assurer la convivialité des données :** Les utilisateurs, internes et externes (autres institutions, chercheurs, concepteurs, etc.), possèdent les renseignements et les outils nécessaires pour créer, gérer, utiliser et réutiliser les données de BAC dont ils ont besoin, de même que pour en tirer parti, tout en respectant les droits d'accès et les usages permis.

## Principes

Les principes directeurs suivants ont été définis afin de guider BAC dans la mise en œuvre de sa stratégie de données.

- **Accorder la priorité aux utilisateurs : mieux comprendre et servir nos utilisateurs actuels et futurs.** BAC poursuivra l'amélioration de ses services aux utilisateurs, actuels et futurs, et exploitera les données provenant de différentes sources saisies dans les différents systèmes de BAC, y compris le contenu soumis par l'utilisateur.
- **Favoriser l'agilité et l'innovation : renforcer la capacité de s'adapter aux besoins en évolution et de s'améliorer de façon continue.** BAC continuera de favoriser une culture organisationnelle qui soutient et promeut l'agilité et l'innovation quant à la manière dont les données sont créées, utilisées, réutilisées, stockées et communiquées, tout en respectant les normes et le cadre définis.
- **Gérer les données de façon responsable : tenir compte des considérations en matière d'éthique et de protection de la vie privée.** BAC continuera de gérer les données conformément à toutes les lois applicables, y compris les lois sur la protection des renseignements personnels, et de mettre les considérations éthiques au cœur de ses décisions en matière de données. Lorsqu'il est question de renseignements privés et personnels, BAC considérera s'il doit, et s'il peut, recueillir et gérer de telles données. L'institution continuera de donner la priorité aux préférences des Premières Nations, des Inuit et de la Nation Métisse dans sa gestion des documents de nature délicate créés par les différentes communautés autochtones ou portant sur celles-ci.
- **Collaborer : travailler ensemble grâce aux données.** BAC continuera de favoriser la collaboration, à l'interne et à l'externe, afin de travailler horizontalement et de promouvoir l'interopérabilité dans la manière dont les données sont créées, utilisées et communiquées. En outre, BAC travaillera à



mieux intégrer les données organisationnelles ayant une valeur à long terme et les données sur les collections.

- **Mettre l'accent sur les résultats : harmoniser les efforts afin de créer de la valeur.** BAC continuera de s'assurer que toutes les mesures prises à l'interne dans le cadre de cette stratégie sont orientées dans une direction commune, ce qui permettra de tirer davantage de valeur de ses données pour les employés, les utilisateurs et tous les Canadiens.
- **Miser sur la confiance : appliquer les normes établies en matière d'acquisition, de protection et de description des données.** BAC continuera d'appliquer les normes établies et de participer à leur élaboration comme fondement aux données fiables. De plus, l'institution prendra les mesures nécessaires pour assurer l'application des niveaux de sécurité appropriés pour la protection de ses données. BAC renforcera et modernisera ses normes en matière d'archivage et de bibliographie dans le but d'améliorer sa description des objets numériques de plus en plus complexes de la collection.

Ces principes guideront les décisions concernant la collecte, la communication et l'utilisation des données.

## Principaux éléments de la Stratégie de données

Afin d'atteindre les objectifs établis dans la présente stratégie, les quatre éléments principaux suivants doivent être en place.

### Gouvernance des données

BAC doit posséder un cadre flexible et adapté, constitué de politiques, de lignes directrices, de normes, de processus et d'indicateurs qui permettent d'assurer la surveillance nécessaire à une gestion, à une intendance et à une utilisation appropriées de ses actifs de données.

### Littératie en matière de données

BAC doit permettre à ses employés d'acquérir des compétences en matière de données et de renforcer ces compétences pour qu'ils puissent créer et comprendre les données, et utiliser celles-ci à leur plein potentiel.

### Activation des données

BAC doit offrir à ses employés, et aux utilisateurs, des outils adéquats et les moyens d'accéder plus facilement aux données à l'aide de métadonnées descriptives précises. Par ailleurs, les utilisateurs seront en mesure de contribuer aux données, de créer et d'utiliser celles-ci, d'en tirer parti et de les communiquer conformément au niveau de sécurité applicable.

## **Gestion des données**

BAC doit établir une architecture de données ainsi que des règles, pratiques, procédures, niveaux de sécurité et systèmes qui soutiendront ses efforts pour a) gérer adéquatement les données pendant toute leur durée de vie et b) favoriser l'élaboration de produits d'analyse des données qui permettront la prise de décisions éclairées et fondées sur des données probantes.

## **Revoir les priorités de mise en œuvre**

Les principes suivants demeurent les fondements de la stratégie révisée. Ils sont essentiels pour répondre aux difficultés actuelles avec lesquelles BAC est aux prises, et ils favoriseront le déploiement de l'ensemble de la stratégie de données.

## **Gouvernance des données**

En tant que bien organisationnel, les données sont une responsabilité partagée au sein de BAC. Le Secteur des services numériques est le principal responsable de s'assurer que toutes les mesures comprises dans la présente stratégie de données sont orientées dans la même direction. Le DPI-DPD ou le DPI-DPD adjoint de BAC s'occupe de surveiller la mise en œuvre de la Stratégie de données en élaborant le plan d'action et en en assurant le suivi. Le DPI-DPD travaille en collaboration avec les cadres supérieurs de BAC pour tenir l'équipe de gestion au courant de la situation par l'entremise d'un rapport annuel et de recommandations sur l'état des données à BAC.

## **Inventaire des données**

BAC continuera d'améliorer et de diffuser ses inventaires de données existants. Cette mesure demeure essentielle pour l'amélioration des données de l'organisation. De surcroît, elle est primordiale à la collecte de renseignements opérationnels dans toute l'institution, ce qui permet la prise de décisions et la mesure du rendement fondées sur des données.

## **Intendance des données**

Pendant l'élaboration des inventaires de données, BAC continuera de clarifier les questions de propriété, de responsabilité et de reddition de compte relativement à ses données au sein de l'institution. Ces clarifications appuieront la prise de décisions concernant les données, favoriseront l'efficacité et élimineront les doublons, les idées fausses et les malentendus.

## **Littératie en matière de données**

BAC définira les compétences essentielles requises pour améliorer la littératie et les aptitudes en matière de données de ses employés. Cette mesure permettra la

formation continue et l'élaboration de stratégies de recrutement novatrices afin d'attirer les talents.

Ces priorités de la mise en œuvre seront prises en considération dans le plan d'action de la Stratégie de données de BAC. Ce plan sera élaboré par le Secteur des services numériques en collaboration avec tous les dirigeants de BAC, et il sera examiné annuellement.

## Annexe A : Cadre de la Stratégie de données de BAC

<b>VISION</b>	BAC est un organisme <b>axé sur les données</b> qui travaille au profit des <b>Canadiens</b> d'aujourd'hui et de demain.
<b>MISSION</b>	Acquérir, créer, protéger et préserver des <b>données fiables</b> , et fournir un accès à celles-ci, tant à l'interne qu'à l'externe.
<b>OBJECTIFS</b>	Assurer la <b>fiabilité</b> des données Assurer l' <b>accessibilité</b> des données Assurer la <b>protection</b> et la <b>préservation</b> des données Assurer la <b>convivialité</b> des données
<b>PRINCIPES</b>	Accorder la priorité aux <b>utilisateurs</b> Favoriser l' <b>agilité</b> et l' <b>innovation</b> Gérer les données de façon <b>responsable</b> <b>Collaborer</b> Mettre l'accent sur les <b>résultats</b> Miser sur la <b>confiance</b>
<b>PRINCIPAUX ÉLÉMENTS</b>	<b>Gouvernance</b> des données <b>Littératie</b> en matière de données <b>Activation</b> des données <b>Gestion</b> des données